

Le papa. Rendu si loin que cela dans ton instruction religieuse! Qu'est-ce que c'est-que la pénitence? Toto. C'est-se priver d'une chose qu'on aime. Le papa. Donne-moi un exemple.

Le papa. Donne-moi un exempte.

Toto, -Par exemple, quand je me prive de battre petite seur.

antir vos intentions généreuses; donc, je n'en menais pas large, comme on dic, et ne commençai à respirer que rendu au demicile paternel.

Respirer? Ah! bien oui! Deux garçons de men âge, habitant le même quartier, coupables de larcins aussi peu importants, furent enfermés à la Roquette, et mon père ne manqua pas de me faire là dessus une leçon. Dieu sait tout ce qu'il y avait à dire; aussi quelle frayeur s'empara de moi!

Si la dame a parlé, songeais je, en frissonnant, si le gardien de la paix a la mémoire des figures, j'aurai beau faire, il me reconnaîtra et j'irai en prison.

Dès lors, plus de repos, plus d'appétit, plus de sommeil. Je dépérissais d'une manière inquiétante. Aux questions de ma famille, je répondis, après avoir longtemps réfléchi:

— Je voudrais m'embarquer, a ler voir de grands pays, l'Amérique, par exemple, et revenir cousu d'or, afin d'assurer le bien-être de votre vieillesse.

L'étais sincère en tenant ce langage; mais la moitié de mon envie était la conséquence de l'aventure que vous savez. Je partis avec la recommandation d'un négociant du voisinage pour son correspondant à New York. Supprimons les détails. Une quantité de circonstances rares me servirent. Je suis de retour depuis trois semaines, possesseur d'une fortune considérable.

Aussitôt en règle avec mes devoirs filiaux, j'ai vite pensé à vous revoir, ne vous souhaitant certes pas malheur, mais fortement désireux d'une occasion de prouver mon immense gratitude.

Votre successeur à Montmartre m'a tout appris : vous avez perdu soixante quinze mille francs. En voilà cent! Et, comme le prétend, avec raison, Franklin, dans son petit livre intitule : la Science du bonhomme Richard, c'est moi qui suis encore et serai toujours votre obligé.

Si M. Dubercail avait laissé la parole aussi longtemps à ce visiteur extraordinaire, c'est que la stupéfaction le rendait muet.

Madame Dubercail, non moins bouleversée, ent, néanmoins, la présence d'esprit de s'écrier tout de suite :

—Quoique mes souvonirs, à cet égard, soient vagues, je jure, monsieur, que j'ai eu, assez souvent, pitié des maraudeurs friands de nos étalages, pour avoir le droit de me dire aussi indulgente que mon mari. Jamais, de mon fait, un enfant, pris la main dans le sac, n'a été conduit en prison.

Pas méchante pour un sou! certifia l'exépicier.

-Soit! Mais j'ai eu terriblement peur... et,

tout compte bien établi, ajouta, en souriant, le petit voleur de pruneaux, devenu aussi riche que beau garçon, je me demande, madame, si vos menaces n'ont pas de meilleurs titres à mes remerciements, aujourd'hui, que le procédé, pourtant fort louable, de M. Dubercail.

-Affaire d'appréciation!

Les propriétaires de Ville-d'Avray subissaient, malgré eux, la joyeuse influence d'une offre splendide; cependant, ils ne tardèrent pas à réfléchir qu'accepter était impossible.

-Eh! pourquoi?

-Parce que ...

—Belle raison! Monsieur et madame, je vous conseille d'en trouver une autre. Cherchez! Et, pour aller plus vite, cherchons ensemble.

Animés tous les trois d'un bon vouloir sans pareil, ils en étaient encore à se torturer l'esprit, lorsque reparut Jeannine qu'une visite aussi longue étonnait beaucoup?

Avons nous dit que la jeune fille réunissait toutes les grâces, personnifiait toutes les chances de plaire énormément à première vue.

Un regard de Jean Plessis, tel était le nom du héros de notre histoire, fit immédiatement espérer, au problème, une solution facile et prochame.

En effet, M. et madame Dubercail, à qui Jean Plessis, incarnation d'un sentiment rare : la reconnaissance! demanda bientôt la main de Jeannine, pouvaient-ils refuser les bienfaits d'un homme qui, en échange, recevrait un trésor?

Avouons que cet événement constituait, au premier chef, un bonheur inattendu.

Alfred Séguin.

L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la langue française est répandue et jouit partont d'une faveur qu'on pourrait appeler officielle. Il y a dix siècles, on s'en servait déjà en Angleterre et en Ecosse comme d'une langue de choix, dans ce que nous appelons de nos jours l'aristocratie. A ce point de vue, Henry Estienne nous apprend que les Ecossais qui venaient à Paris, étaient absolument étonnés d'y voir les mendiants demander l'aumône en français. C'est Alfred le Grand qui introduisit en Angleterre l'usage de l'écriture française et, pendant longtemps, ceux qui sollicitaient dans ce pays des fonctions publiques étaient écartés s'ils ne savaient pas le français. Même après l'avènement de Henry V, qui permit de plaider en anglais devant les tribunaux civils, l'usage se conserva, nous dit A. Thierry, dans son Histoire de la conquête de l'Angleterre, "de prononcer les arrêts en langue française."

"En général, ajoute le même auteur, c'était l'habitude et la manie des gens de bien de tous les ordres, même lorsqu'ils parlaient anglais, d'employer à tout propos des paroles et des phrases françaises, comme: Ah! Sire, je vous jure: Ah! de par Dieu! etc. Tous ceux qui voulaient se donner des airs de gens comme il

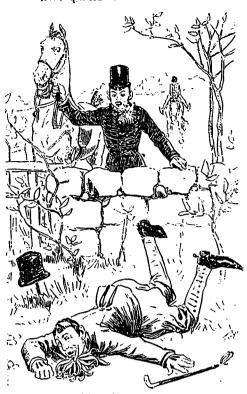
ÉCHANTILLON D'HUMANITÉ



Premier gamia.—Regarde donc ce monsieur qui n'a pas de monture dans le dos! Comment fait-il pour se tenir debout?

Second gamin. -- Tu ne vois pas : il a un devant de chemise en fer blanc : ça le tient.

BOUQUET PROTECTEUR



Tony.—T'es-tu fait mal?
Willie.—Non ; heureusement que je suis tombé sur mon chrysantème.

faut, mélaient sans cesse des mots français à leur langue nationale; à peu près comme aujourd'hui il est de mode chez certains Français d'abuser des mots anglais dans leur conversation."

Le premier acte de la Chambre des communes, écrit entièrement en anglais, date de 1425; et, à compter de 1450; "on n'en trouve plus aucun en français dans la collection imprimée des actes publics." Ce n'est guère que vers le milieu du xviii siècle que l'emploi de la langue française fut entièrement proscrit, comme le latin, dans les actes publics ou de procédure.

Un écrivain allemand moderne, Lichhorn, à écrit dans son Histoire générale de la civilisation et de la littérature : "La France du moyen âge servit la première d'exemple aux peuples mo-dernes. De la Méditerranée à la Baltique, on imita sa chevalerie et ses tournois; sur une moitié du globe on parla sa langue, non seulement dans l'Europe chrétienne, mais à Constantinople même, dans la Morée, en Syrie, en Palestine et dans l'île de Chypre. Ses ménestrels, courant d'un pays à l'autre, y portèrent leurs romans, leurs fabliaux, leurs contes; ils les chantèrent dans les cours, dans les cloîtres, dans les villes et les hameaux. Partout leurs poésies furent traduites et servirent de modèles. L'Italie et l'Espagne imitèrent les poètes français du sud; l'Allemagne et les peuples du nord imitèrent ceux des provinces septentrionales ; enfin l'Angleterre même, pendant plusieurs siècles, l'Italie, pendant quelque temps, rimèrent dans l'idiome du nord de la France." Voilà pour le passé. Nous pourrions ajouter que dans ce même passé les auteurs étrangers qui ont écrit leurs ouvrages en français sont nombreux. Beaucoup d'entre eux sont allés jusqu'à dire que s'ils s'étaient servis de la langue française de préférence à leur langue nationale, c'était parce que la première était plus répandue, plus facile à lire et plus agréable à entendre que les autres. Le voyageur Marco Polo, entre autres, a écrit son voyage en français (XIIIe siècle).

Mais l'exemple le plus singulier est celui de Frédéric II de Prusse, qui n'écrivait qu'en français et, en fondant l'Académie de Berlin, ordonna qu'on n'y parlerait que français?

La langue française est restée dans beaucoup de pays la langue diplomatique. On a cherché dans ces derniers temps à lui substituer la langue allemande. On n'y a pas réussi. En tout cas, elle est celle que partout et toujours on se flatte le plus de posséder.

F. GALLUS.